



Procès-verbal

de l'assemblée générale  
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN  
tenue le 2 septembre 2020,  
en visioconférence  
et en confinement

L'union dans l'action

## Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente  
Bertrand Guibord, secrétaire général  
Ramatoulaye Diallo, trésorière  
Chantal Ide, vice-présidente

## Conseil syndical

Carole Yerochewski, immigrat. et relat. interculturelles  
Sophia Alvarez, environnement et dévelop. durable  
Jonathan Grenier, jeunes  
Chantal Morin, condition féminine  
Madeleine Ferland, éducation  
Donald Picotte, LGBT+  
Jean-François Garneau, CASS

Dominique Daigneault et Bertrand Guibord agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière. Une pensée particulière pour Coralie Deny, du CRE Montréal, Marie-Claire Lefebvre, militante au CASS dans les années 70, et les travailleuses et les travailleurs décédés de la COVID-19.

## 1. MOT D'OUVERTURE DE LA PRÉSIDENTE

Bonsoir tout le monde. J'espère que vous avez passé un bel été !  
Si on peut se réjouir de la belle température qu'on a eue, on doit quand même souligner que c'était un été spécial, ponctué de diverses actions, dont celle des profs de cégep, le 11 juin, dans le cadre du renouvellement de la convention collective du secteur public, celles dans le réseau de la santé et des services sociaux, dans les CIUSSS et le CISSS, il y a eu aussi d'autres actions menées pour obtenir des primes pour faire face à la crise actuelle, ou tout simplement pour avoir droit à des vacances, comme celle tenue par les travailleuses et les travailleurs de Carrefour Providence. En ce qui a trait à la négociation du secteur public, on va y revenir un peu plus tard durant la soirée. Pour les autres enjeux liés à la pandémie, on lève notre chapeau aux syndicats, qui, malgré la crise et l'épuisement qui en découle, ont toujours assuré la défense des droits de leurs membres. Il y a eu des avancées dans plusieurs dossiers, et sans les mobilisations, ces avancées n'auraient pas pu avoir lieu. Nos batailles sont difficiles, mais les seules qu'on a la certitude de ne pas gagner, sont celles qu'on ne mène pas !

Les RSG ont tenu une journée de grève, le 18 juin. Elles ne lâchent pas et mènent leur lutte dans un contexte vraiment pas facile. Leur lutte n'est pas terminée, loin de là, et on tient à

les assurer de notre solidarité entière pour la satisfaction de leurs justes revendications et dans les moyens d'actions qu'elles tiendront cet automne.

Du côté des gains, le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN (CCMM–CSN) se réjouit de la décision de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) rendue la semaine dernière en lien avec sa plainte dénonçant l'arrestation de masse survenue lors de la manifestation contre la brutalité policière du 15 mars 2015 à Montréal.

Après enquête, la CDPDJ a conclu qu'il y avait suffisamment de preuve à l'effet que le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a fait preuve de discrimination par profilage politique et a porté atteinte à la liberté d'opinion, à la liberté d'expression et de réunion pacifique, au droit d'avoir accès à un lieu public ainsi qu'au droit à l'intégrité et à la liberté des manifestantes et manifestants. À la suite de cette décision, le 7 juillet dernier, la CDPDJ a déposé une poursuite contre la Ville de Montréal et le SPVM devant le Tribunal des droits de la personne. La CDPDJ demande au Tribunal de condamner la Ville à compenser les dommages moraux et punitifs de chacune des quatre personnes plaignantes et d'ordonner à la Ville d'offrir aux policiers une formation portant sur les droits fondamentaux notamment le droit à la liberté d'expression sans discrimination dans un endroit public.

Rappelons que le 15 mars 2015, 96 personnes, dont Dominique Daigneault, présidente du CCMM–CSN, ont été arrêtées lors de la manifestation contre la brutalité policière alors que les manifestantes et les manifestants n'avaient pu marcher que quelques mètres avant d'être pris en souricière par un imposant déploiement des forces policières du SPVM. Cette arrestation massive était clairement le fruit d'un profilage politique. Plusieurs éléments indiquaient que la décision de réprimer la manifestation avait été prise avant même le déroulement de celle-ci. C'est d'ailleurs à la suite d'un appel lancé lors de l'assemblée générale mensuelle de mars du CCMM–CSN que Dominique Daigneault s'était rendue sur place pour observer la situation.

Face aux faits observés ainsi qu'aux nombreuses arrestations non justifiées du SPVM en contexte de manifestation, le CCMM–CSN considérait qu'il n'avait d'autre choix que de déposer une plainte devant la CDPDJ pour dénoncer les interventions du SPVM et se réjouit de la décision rendue. Le profilage politique et la répression policière qui en découlent n'ont pas leur place dans une société démocratique.

Dollarama : c'est en alliance avec les travailleuses et les travailleurs non syndiqués, que le conseil central et la Fédération du commerce, ont appuyé la campagne lancée entre autres par le CTTI et l'ATTP en solidarité avec les travailleurs du détaillant Dollarama afin de protester contre leurs salaires et leurs conditions de travail. Cette mobilisation a porté fruits puisque les travailleuses et les travailleurs de Dollarama ont réussi à faire prolonger la durée de leur prime de COVID.

Plusieurs actions se sont tenues aussi dans le cadre de la réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) auxquelles le conseil central a participé. On a vraiment une vision utilitariste de l'immigration pour reprendre les mots de Manon Massé de Québec

solidaire. Et tout récemment, on a participé à la première réunion appelée par Andrés Fontecilla d'une Coalition pour la régularisation des statuts.

Concrètement, les membres de cette coalition s'entendent sur deux points :

- Mettre en oeuvre rapidement ce programme, dont la date de lancement reste inconnue.
- Élargir les critères d'accès.

*Ce programme, [annoncé à la mi-août par le gouvernement Trudeau](#), est réservé aux demandeurs d'asile ayant donné des soins directs à des patients. Cette position exclut ainsi des agents de sécurité ou le personnel dédié à l'entretien ménager, présents également dans les établissements de santé pendant la crise.*

*(...)*

*Ce programme de régularisation, qui se voulait humanitaire, a créé des injustices, explique Marjorie Villefranche, qui dirige la Maison d'Haïti, partie prenante elle aussi de ce mouvement.*

*Faisant référence au refus de l'équipe de François Legault d'élargir l'accès à tous les travailleurs de la santé, [comme le souhaitait initialement Ottawa](#), Gaétan Barrette juge quant à lui la position de Québec carrément discriminatoire. C'est humainement et intellectuellement insultant. Toutes ces personnes ont été dans un environnement avec un haut risque de contagion. Elles devraient avoir une résidence permanente.*

*Gaétan Barrette, porte-parole du PLQ en matière d'immigration*

*Il y a un large appui dans la société québécoise pour la régularisation de ces personnes-là, estime Andrés Fontecilla, qui vise de son côté une régularisation du statut de tous ceux qui ont occupé un emploi jugé essentiel durant la pandémie, en incluant, par exemple, les travailleurs agricoles ou ceux œuvrant dans le milieu alimentaire.*

La mobilisation sociale contre le racisme est essentielle et pas qu'aux États-Unis. D'abord, contre ses manifestations les plus brutales. En effet, récemment, Jacob Blake a été atteint de sept balles dans le dos, il est maintenant paralysé. Les manifestations se multiplient, dans des ligues sportives féminines et masculines, au basketball, baseball, football, on fait la grève pour dénoncer les tirs de la police sur Jacob Blake et réclamer la fin des violences policières et des injustices raciales.

Mais faut aussi se mobiliser contre le racisme systémique et contre le capitalisme, bien sûr!

Je vais d'ailleurs terminer avec ça en parlant de la manifestation du 7 septembre.

On a reçu un appel du STTIC, un syndicat affilié qui a aussi été pas mal mobilisé ce printemps et cet été. La manifestation expose trois thématiques : contre le capitalisme, contre le racisme, pour un syndicalisme de combat. On a accepté l'invitation à soutenir cette manifestation pour plusieurs raisons : entre autres, parce qu'il va falloir se battre pour faire valoir nos droits par rapport à la CAQ. Je pense que personne ici ne doutera du contraire. Ce sont de fins renards, avec une cote de popularité bien trop haute à mon goût, mais ce sont des menteurs, des exploiters, comme on a pu le remarquer durant la crise. Et c'est hors de question qu'on se dirige à nouveau vers la folie des politiques d'austérité qui

nous ont mis dans la situation dans laquelle on est actuellement. On veut affirmer haut et fort notre volonté à nous mobiliser pour changer le système dans lequel on vit parce que ce qu'on veut c'est un monde sans exploitation, qui permet à tous les êtres humains de s'épanouir, sans discrimination raciste, sexiste ou homophobe, et qui ne détruit pas la planète.

Qu'est-ce que vous en pensez ?

## **2. APPEL DES ÉLU-ES**

Bertrand Guibord fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical. (Voir p.1)

## **3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU NUNAVIK ET DE LA BAIE-JAMES**

Bertrand souligne que personne du Nunavik et de la Baie-James n'est avec nous ce soir.

## **4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Ordre du jour proposé**

1. Mot d'ouverture de la présidente
2. Appel des élu-es
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie-James
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juin 2020
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Conflits et mobilisations
  - Syndicat des employés de cuisine et distribution d'Aux vivres – CSN
  - Secteur public
10. Pandémie de COVID-19
  - État des lieux
  - Convergence des luttes
11. Front commun pour la transition énergétique
12. Manifestation du 7 septembre
13. Divers

**Il est proposé par Jean-François Garneau  
appuyé par Jonathan Grenier**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 JUIN 2020**

**Il est proposé par Arianne Carmel-Pelosse  
appuyé par Sophie Leclair**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juin, tel que présenté. Nous avons corrigé Benjamin Douville-Dufresne par Benjamin Dufresne Douville, tel que demandé.

**ADOPTÉ**

**En suivi au procès-verbal de juin**, Rama Diallo fait le point sur les états financiers et informe l'assemblée que le comité de surveillance se réunira à la mi-septembre afin de vérifier les pièces justificatives auxquelles il n'avait pas eu accès avant étant donné que nous ne pouvions aller à la CSN à cause de la COVID-19

**6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS**

**Il est proposé par Arianne Carmel-Pelosse  
appuyé par Simon Bouclin**

**Que** l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

**ADOPTÉ**

**7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉS**

**Il est proposé par Chantal Ide  
Appuyé de Martin Godon**

D'accréditer le délégué Jocelyn Bouchard de l'ACDEM.

**ADOPTÉ**

**8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS**

Bertrand Guibord fait la présentation des syndicats à affilier.

**Il est proposé par Jonathan Grenier  
Appuyé par Jean-François Garneau**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accueille et affine les syndicats suivants :

- ✓ Le STT du Commerce, section quincaillerie Rona, située à Laval. Affilié à la FC, 18 salarié-es. Les travailleuses et travailleurs de la quincaillerie Métro située à Laval ont choisi de rejoindre les rangs de la CSN, la crise actuelle ayant accentué les problèmes de gestion de l'employeur. Le non-respect des horaires aura été l'étincelle les convaincant de la nécessité de se syndiquer pour se doter d'un meilleur rapport de force et faire valoir leurs droits.
- ✓ Le STTIM de la FIM, concessionnaire Lexus de Laval. Affilié à la FIM. Ces travailleuses et travailleurs du concessionnaire Lexus à Laval sont fiers d'unir leur force alors que l'entreprise change de propriétaire. Tout comme leurs collègues de Mercedes, Jaguar et Subaru, ils recherchent plus d'équité dans leur rémunération et dans un environnement sain et respectueux de leur profession.
- ✓ Le STT du Commerce, une succursale d'Aliments Merci, de Montréal. Affilié à la FC, 11 salarié-es. La crise actuelle ayant accentué les problèmes de gestion de leur employeur, dont la santé et la sécurité, les travailleuses et travailleurs d'une succursale d'Aliments Merci à Montréal ont choisi de rejoindre la CSN. L'abolition du paiement de leurs pauses (30 min) à la suite de l'octroi de la prime de 2 \$ sur le salaire, aura été l'étincelle les convaincant de la nécessité de se syndiquer pour se doter d'un meilleur rapport de force et faire valoir leurs droits.
- ✓ Le Syndicat national des archéologues du Québec (SNAQ-CSN). Affilié à la FP, 16 salarié-es. L'organisation de cette nouvelle section survient dans la foulée de la campagne de syndicalisation visant la quasi-totalité des compagnies, coopératives et OBNL spécialisés en fouilles archéologiques et ce, partout au Québec. Par la syndicalisation, les archéologues revendiquent des améliorations significatives de leurs conditions de travail, la lutte à la précarité d'emploi et des milieux de travail plus sécuritaires. S'ajoutent à ces enjeux traditionnels la valorisation de leur profession et du patrimoine historique québécois et autochtone.
- ✓ Le STTIC-CSN, section AQPSUD (Association québécoise pour la promotion de la santé des personnes utilisatrices de drogues). Affilié à la FSSS, 9 salarié-es. C'est grâce aux militants du STTIC – CSN qui sont venus en aide à leurs collègues de l'AQPSUD que ces travailleuses et travailleurs ont majoritairement choisi, de rejoindre les rangs de la CSN.
- ✓ Syndicat des travailleuses de la cafétéria du cégep Montmorency – CSN, affilié à la FEESP, 27 salarié-es. Ces travailleuses et travailleurs du Groupe Compass (Québec) Itée étaient membres du syndicat de l'Union des employés et employées de service, section locale 800, et ont constaté que leurs conditions de travail ne s'amélioreraient pas. Ils ont décidé très majoritairement de se joindre à la CSN pour réussir à obtenir de meilleures conditions de travail.

## **ADOPTÉ**

Une déléguée demande à recevoir l'information sur les nouveaux syndicats affiliés. Les bulles de syndicalisation seront envoyées avec la convocation des assemblées générales à l'avenir.

## 9. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Le syndicat de la Librairie Raffin a été invité, mais ne peut être avec nous ce soir.

### Aux vivres

Bertrand présente Joseph Arroiti, responsable de la mobilisation pour le SE d'Aux vivres, cuisine et distribution, qui partage avec l'assemblée la lutte du syndicat pour faire avancer les négociations.

### **Il est proposé par Rémi Desrosiers Appuyé par Chantal Morin**

Que le CCMM–CSN réitère son appui à la lutte du Syndicat des employé-es d'Aux vivres, cuisine et distribution, pour de meilleures conditions de travail et qu'il invite ses syndicats affiliés à faire de même.

### **ADOPTÉ**

Angelo Vendetti précise certains éléments par rapport à la lutte du syndicat. Il invite les délégué-es à écrire à Aux Vivres pour leur faire savoir qu'ils appuient le syndicat dans sa lutte. L'adresse pour envoyer les messages est :

<https://www.auxvivres.com/contact>

Quelques délégué-es interviennent pour signifier leur appui au syndicat et poser des questions sur la suite de la mobilisation et des négociations.

### Secteur public

Caroline Senneville fait rapport sur la négociation du secteur public. Le dépôt des demandes syndicales s'est fait le 30 octobre 2019. Depuis, la crise de la COVID-19 est venue déranger profondément le processus de négociations. Alors que pendant un certain temps il semblait être possible de mener un blitz de négociations pour en venir à un règlement assez rapidement, dans les faits ce n'est pas ce qui s'est produit. Une contre-proposition a été déposée par la CSN la semaine dernière, qui a fait l'objet de consultation des quatre fédérations du secteur public CSN (FNEEQ, FEESP, FP et FSSS)

Caroline Senneville présente les principales demandes du CCSPP et réfère les délégué-es au site Web du secteur public CSN pour avoir l'ensemble des détails. Le mois de septembre sera très chargé puisque l'horizon pour parvenir à un règlement est le 30 septembre pour le CCSPP.

La contre-proposition a été déposée le 28 août; le gouvernement n'y a pas répondu. Quelques délégué-es interviennent pour commenter la présentation et poser des questions.

On souligne la pénurie de personnel dans le réseau de l'éducation ainsi que l'abolition de primes pour les ouvriers d'entretien et spécialisés. La charge de travail augmente alors que le nombre de travailleuses et de travailleurs diminue, ce qui pose de graves problèmes pour l'avenir des institutions publiques.

## 10. PANDÉMIE DE COVID-19

### État des lieux

Bertrand fait un état des lieux de la situation actuelle en lien avec la COVID-19.

- Rentrée scolaire chaotique à cause de l'improvisation du ministère de l'Éducation.
- Mensonges de François Legault et Christian Dubé entre autres sur le salaire des nouveaux PAB.
- Crise économique, ex. des restaurants.
- Le gouvernement et les milieux d'affaires sont en train d'organiser la relance de l'économie; il faudra s'assurer de mettre de la pression pour que celle-ci se fasse dans le sens des valeurs que nous défendons : réinvestissement massif dans les services publics, protection des travailleuses, travailleurs et de la population en général, protection de l'environnement, etc. On parlera un peu plus d'une initiative au cœur de laquelle le CCMM est impliqué en ce sens dans quelques minutes.
- Effet du confinement sur les syndicats et sur l'ensemble de nos organisations. Congrès et instances de la CSN en visioconférence.

Rama Diallo ajoute que les formations du conseil central qui auront lieu cet automne, sont annoncées sur le site Web du conseil central.

### Convergence des luttes

Bertrand Guibord fait état des travaux pour la création d'une convergence des luttes pour une sortie de crise sociale, verte et démocratique.

Nous sommes présentement à rédiger les textes sur la sortie de crise.

**Il est proposé par Jean-François Garneau  
Appuyé par Sophia Alvarez**

De recevoir le rapport sur la pandémie/COVID-19.

**ADOPTE**

## 11. FRONT COMMUN POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dominique présente rapidement le projet de Feuille de route pour un Québec ZéN et les étapes à venir qui mèneront à son adoption, prévue le 3 octobre.



## 12. MANIFESTATION DU 7 SEPTEMBRE

Nous avons été invités par le STTIC pour participer à cette manifestation syndicale pour la Fête du travail 2020, contre le racisme, contre le capitalisme et pour un syndicalisme de combat.

## 13. DIVERS

ON FAIT LES ANNONCES POUR LES ACTIVITÉS À VENIR PROCHAINEMENT

- Manifestation du SECHUM le 9 septembre
- Rapport d'étape sur les états financiers du conseil central
- Film « Les Rose » (Bertrand)
- La Marche mondiale des femmes a été annulée (Rama)
- Annoncer la semaine de la santé et sécurité (Chantal)
- Politique du réseau d'entraide
- Soutien aux employés trans/queer/non-binaires et autres

**Il est proposé par Jonathan Grenier  
Appuyé par Sophia Alvarez**

De lever l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 21 h 45.

Dominique Daigneault  
Présidente

Bertrand Guibord  
Secrétaire général

*Nombre de délégué-es à l'assemblée : 32*

*Femmes : 15*

*Hommes : 17*

*Officiel-les :*

*Substituts :*